

François Mitterrand

1916-1996



Mise en page de Jean-Paul Cousin d'après photo © C. Vioujard/Gamma

Imprimé en héliogravure

Format vertical 22 x 36, 50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 4 janvier 1997 à Château-Chinon (Nièvre) et Paris

Vente générale le 6 janvier 1997

François Mitterrand a 27 ans lorsqu'il participe pour la première fois à un Conseil de gouvernement, celui des "secrétaires généraux" à qui le général de Gaulle a confié, en août 1944, le soin de préparer l'installation du gouvernement provisoire à Paris. Signe du destin? Peut-être, fonction éphémère, en tout cas, qui prolonge les responsabilités du résistant plutôt qu'elle n'annonce une carrière politique. Celle-ci prendra forme deux ans plus tard, lorsque François Mitterrand sera élu député de la Nièvre à la 2^e Assemblée constituante, un mandat qu'à l'exception d'une législature (celle de 1958) il conservera jusqu'en 1981.

Ministre des Anciens Combattants dès 1947,

François Mitterrand sera chargé, pendant les dix années qui suivent, de plusieurs ministères importants, dont ceux de la France d'outre-mer, de l'Intérieur et de la Justice, tandis que s'affirme et s'approfondit un engagement à gauche qui sera désormais l'axe de son action politique.

En 1958, il prend position contre les projets constitutionnels du général de Gaulle et dénonce, en 1964, le "coup d'État permanent". La révision constitutionnelle de 1962, qui institue l'élection du président de la République au suffrage universel, le trouve prêt à relever le défi.

Candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, il met le général de Gaulle en ballottage et recueille près de 45 % des suffrages au 2^e tour : rien n'arrêtera plus son ascension.

Élu Président de la République en 1981, réélu en 1988, François Mitterrand fait adopter les mesures sociales qu'attend le monde du travail ; il étend et renforce les libertés locales, soustrait l'audiovisuel à l'emprise des pouvoirs publics, veille à l'abolition de la peine de mort, à la modernisation du Code pénal, etc. Il assure le bon fonctionnement des institutions par un respect scrupuleux de la séparation des pouvoirs et par une pratique raisonnable de l'alternance et de la cohabitation. Dans l'ordre international, enfin, il s'efforce de favoriser la solution négociée des conflits et s'applique, tout au long de ses deux mandats, à faire progresser la construction européenne.

1997

Reproduction interdite

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

**François Mitterrand
1916-1996**



Vente anticipée le 4 janvier 1997
à Château-Chinon (Nièvre) et Paris

**Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 6 janvier 1997**



LA POSTE 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Mise en page de Jean-Paul Cousin
d'après photo © C. Vioujard/Gamma

Imprimé en héliogravure

Format vertical 22 x 36

50 timbres à la feuille

François Mitterrand *1916-1996*

François Mitterrand a 27 ans lorsqu'il participe pour la première fois à un Conseil de gouvernement, celui des "secrétaires généraux" à qui le général de Gaulle a confié, en août 1944, le soin de préparer l'installation du gouvernement provisoire à Paris. Signe du destin ? Peut-être, fonction éphémère, en tout cas, qui prolonge les responsabilités du résistant plutôt qu'elle n'annonce une carrière politique. Celle-ci prendra forme deux ans plus tard, lorsque François Mitterrand sera élu député de la Nièvre à la 2^e Assemblée constituante, un mandat qu'à l'exception d'une législature (celle de 1958) il conservera jusqu'en 1981.

Ministre des Anciens Combattants dès 1947, François Mitterrand sera chargé, pendant les dix années qui suivent, de plusieurs ministères importants, dont ceux de la France d'outre-mer, de l'Intérieur et de la Justice, tandis que s'affirme et s'approfondit un engagement à gauche qui sera désormais l'axe de son action politique. En 1958, il prend position contre les projets constitutionnels du général de Gaulle et dénonce, en 1964, le "coup d'État permanent". La révision constitutionnelle de 1962, qui institue l'élection du président de la République au suffrage universel, le trouve prêt à relever le défi. Candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, il met le général de Gaulle en ballottage et recueille près de 45 % des suffrages au 2^e tour : rien n'arrêtera plus son ascension.

Élu Président de la République en 1981, réélu en 1988, François Mitterrand fait adopter les mesures sociales qu'attend le monde du travail ; il étend et renforce les libertés locales, soustrait l'audiovisuel à l'emprise des pouvoirs publics, veille à l'abolition de la peine de mort, à la modernisation du Code pénal, etc. Il assure le bon fonctionnement des institutions par un respect scrupuleux de la séparation des pouvoirs et par une pratique raisonnable de l'alternance et de la cohabitation. Dans l'ordre international, enfin, il s'efforce de favoriser la solution négociée des conflits et s'applique, tout au long de ses deux mandats, à faire progresser la construction européenne.